vent pas intervenir dans les luttes électorales. (Exclamations à l'extrême gauche.)

Cris socialistes. — C'est trop fort !

M. FABEROT. — Le Sénat a condamné M. Darlan pour être intervenu dans une élection.

M. le Ministre de l'intérieur rappelle que depuis qu'il est au pouvoir, 42 élections législatives ont eu lieu et 20 élections partielles au Sénat. Une ou deux à peine ont été contestées. Encore, était-ce le candidat de droite qui se plaignait de la pression administrative. (Applaudissements au centre.)

M. Hubbard a parlé de l'élection de la Haute-Saône. Elle n'a pas été contestée.

M. GENOUX-PRACHE. — Il n'en est pas moins vrai qu'on a fait de la pression administrative contre moi. (Vifs applaudissements à gauche.)

M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR. — Il fallait soulever la question quand votre élection est venue devant la Chambre. Je vous aurais répondu : aujourd'hui je ne puis vous suivre dans vos digressions. (Applaudissements au centre. — Violentes protestations à l'extrême gauche.)

En ce qui concerne l'élection de Bonneville, je suis prêt à la discuter quand le rapport sera déposé. On verra alors ce qui reste des déclarations de M. Chautemps. (Très bien au centre).

Revenant à l'élection du Havre, M. Barthou expose que le banquet où a parlé M. Hendlé, préfet, était un banquet offert à M. Siegfried, à l'occasion de son élection au Sénat. Là, comme dans une autre réunion postérieure, il a parlé un langage purement républicain qui l'honore et sans dire un mot de la candidature de M. Rispal, le reproche n'est pas sérieux. La création d'une chapelle paroissiale date d'une époque où l'on ne savait pas encore s'il y aurait une élection partielle dans le département.

Quant au journal *La Croix*, la veille de l'élection, il combattait M. Rispal. Le ministre en lit des passages prêchant l'abstention, pour cette raison que les deux candidats se valent. Le *Courrier du Havre* tenait le même langage. Voilà l'ingérence cléricale. (Rires et applaudissements au centre).

On a dit que nous sacrifions des instituteurs, je répondrai que pendant les vacances M. Rambaud a présidé au Havre, le banquet des instituteurs. c'est sur mes instructions que le préfet a assisté au congrès de la Ligue de l'Enseignement, afin de manifester notre attachement aux instituteurs. (Vifs applaudissements au centre). Car nous considérons nous aussi que les lois scolaires et militaires sont l'honneur du parti républicain. (Nouveaux applaudissements). Enfin l'heure de ce débat sera d'avoir représenté M. Hendlé comme un catholique militant. » (Hilarité prolongée). M. Hendlé en effet est israélite... Encore une fois, quand il vous plaira de nous interpeller sur notre politique générale, nous sommes prêts, nous vous attendons. (Salves d'applaudissements au centre).

Le ministre en regagnant sa place est très félicité.

Réplique de M. Hubbard

M. Hubbard réplique ; il reproche à M. Barthou d'avoir abandonné M. Darlan au Sénat, car c'était pour servir certaines combinaisons électorales nées au ministère de l'intérieur qu'on avait entraîné le Garde des Sceaux à une irrégularité. (Vifs applaudissements à l'extrême gauche.) La majorité jugera ces procédés. On veut substituer dans les prochaines élections aux vieux républicains des hommes plus souples.

VIF INCIDENT

L'ancienne politique de Gambetta est tenue pour bankroche ; on l'abandonne, on donne des gages au cléricalisme en élevant des chapelles. (Vifs applaudissements à l'extrême gauche.) On intimide les petits fonctionnaires. Voilà les procédés odieux qu'on emploie contre les vrais républicains. (Nouveaux applaudissements.)

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL se dresse à son banc et avec une grande énergie : « Je proteste contre les assertions de M. Hubbard. Pourquoi n'a-t-il pas le courage de M. Wintzerpelier et de formuler ses attaques de façon à les faire juger par la Chambre ?

La vigoureuse apostrophe de M. Méline se perd en partie au milieu du tumulte. L'extrême-gauche couvre systématiquement sa voix d'applaudissements frénétiques à l'adresse de M. Hubbard, accompagnés de huées au Président du Conseil.

Le centre crie en vain : « l'ordre !

Le Président, M. Sarrien, agite énergiquement sa sonnette. Il semble avoir perdu la tête ; on lui crie : présidez ! présidez donc !

La scène dure deux ou trois minutes, pendant lesquelles la séance est suspendue de fait.

Le calme enfin rétabli, M. Hubbard reprend son discours. Il maintient ses allégations et, comme conclusion au débat, demande l'enquête.

Le gouvernement qui réclame toujours des faits précis ne peut s'y refuser. (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

M. LEGRAND, rapporteur. — M. Rispal a obtenu une majorité de 2,500 voix. Les quelques protestations qui se sont produites n'ont pas paru sérieuses au dixième bureau : elles n'offraient aucun des griefs présentés par M. Hubbard. (Applaudissements au centre). Nous avons assez souffert nous mêmes de la candidature officielle (Applaudissements à droite) pour ne pas protester aujourd'hui contre cette candidature ; il y a vingt ans, mais tel n'est pas le cas au Havre, et nous demandons simplement à la Chambre de valider l'élection. (Applaudissements au centre).

M. Hubbard dit qu'il croyait que le gouvernement aurait accepté l'enquête *pour montrer qu'il ne la craint pas.* (Applaudissements à l'extrême gauche).

M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR. — Le gouvernement n'a pas à se prononcer parce qu'il n'a pas à prendre parti en matière d'élection. (Applaudissements au centre. — Exclamations ironiques à l'extrême gauche.)

M. LE RAPPORTEUR. — Le 10e bureau repousse l'enquête.

M. le président met aux voix la proposition de résolution tendant à la nomination d'une commission d'enquête. (Agitation).

Elle est repoussée par 304 voix contre 201. (Le centre applaudit).

Les ministres ont voté contre l'enquête ostensiblement. L'élection de M. Rispal est ensuite validée à mains levées.

LE BUDGET DE 1898

BEAUX-ARTS

La discussion du budget des Beaux Arts continue.

Les chapitres 32 à 36 sont adoptés.

Sur le chapitre 37 (conservation des monuments historiques), M. Chauvin demande une réduction de 300.000 francs. Cette somme est affectée à la conservation d'églises. Sous prétexte de conservation, des fonds ne sont-ils pas détournés de leur destination au profit des fabriques, dit-il ? Il est nécessaire de produire un état détaillé des monuments historiques et des travaux exécutés depuis cinq ans.

L'orateur dépose un projet de résolution dans ce sens.

M. le ministre dit que l'état réclamé existe déjà. Il repousse le projet de résolution comme présentant un caractère de défiance vis-à-vis du gouvernement.

Le projet de résolution est repoussé par 310 voix contre 112.

M. Fourquery de Boisserin se plaint que l'on classe certains monuments appartenant aux communes sans leur donner d'indemnité. On les exproprie, cependant on laisse aux communes la responsabilité des accidents, c'est ce qui a eu lieu pour le château des Papes à Avignon.

Une discussion interminable s'engage à ce sujet. M. Fourquery soutient que l'indemnité est due dès que le classement est fait. Le ministre soutient la thèse contraire en invoquant la loi de 1887; l'expropriation peut être faite d'autorité quand le propriétaire est une commune.

M. Clapot se plaint qu'on ait déclassé l'église Saint-Paul à Lyon.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Les monuments n'offre plus un intérêt suffisant pour justifier une allocation de l'Etat.

M. CLAPOT. — Il fallait un décret pour le déclasser.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Un arrêté suffisait.

Les chapitres 37 et 42 sont adoptés.

Cris : A demain ! à demain !

Le renvoi à demain est repoussé à main levée.

La discussion continue sur le chapitre 43. Cependant il est près de sept heures. La Chambre s'impatiente, on demande de nouveau le renvoi.

M. le Ministre des finances dit que la Chambre est en retard pour la discussion du budget et demande que l'on continue.

Les chapitres 43 à 47 sont adoptés.

Après un échange d'explications entre MM. Gauthier de Clagny, Marcel Habert, Hubbard et M. le Ministre des finances au sujet des travaux d'entretien à effectuer au château de Versailles, les chapitres 48 à 55 sont adoptés.

La suite de la discussion est renvoyée à demain deux heures.

La séance est levée à sept heures cinq.

LE CONGRÈS DE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

ET L'ÉPISCOPAT

La *France libre* continue à publier les adhésions qu'elle a reçues des membres de l'épiscopat.

S. Em. le Cardinal Langenieux joint ses bénédictions à celles du vénérable archevêque de Lyon, pour le succès du deuxième congrès de la démocratie chrétienne.

Mgr l'Archevêque d'Aix bénit avec S. Em. le cardinal Coullié, le deuxième congrès de la *France libre* : « N'oubliez pas le *Dalonga Carthago* : la franc-maçonnerie à combattre, dit-il, travaillez à rendre le suffrage universel et sincère. Tout est là. »

Mgr l'évêque de Tarentaise joint vos ouvriers ses prières et ses bénédictions à celles du vénéré cardinal Coullié, pour le succès du congrès.

Mgr l'évêque de Luçon demande à Dieu de féconder, pour le bien de la religion et de la société, les travaux du congrès.

Mgr l'archevêque de Grenoble envoie ses remerciements et sa paternelle bénédiction.

La *France libre* publie aussi une lettre dans laquelle M. le comte Albert de Mun s'excuse de ne pouvoir se rendre au congrès, les circonstances ne le lui permettant pas ; il fait les vœux les plus ardents pour son plein succès.

A signaler également des lettres d'adhésion et d'encouragement des RR. PP. Didon et Dehon, de MM. l'abbé Klein, l'abbé Fontan, l'abbé Cetty, l'abbé Pastoret, l'amiral Rallier du Baty, de Voguë, Kergal, directeur de la *Démocratie rurale*, Lamoche-Loubert, député d'Auxonne, Louis Milcent, etc., etc.

NOUVELLES DU JOUR

Le départ de M. de Mohrenheim

Paris, 6 décembre. — Le *Figaro*, sous la signature de M. Calmette, publie l'importante information que voici :

« Le baron de Mohrenheim auquel les charges de la nouvelle dignité que lui a conférée l'empereur ne permettent plus de rester à la tête de l'ambassade de Russie en France, résigne ses fonctions et est remplacé par le comte Ouroussoff à Paris.

» M. de Mohrenheim va maintenant entrer dans les conseils privés de l'Empire, apporter l'expérience que lui donnent cinquante-deux années de brillants services dont douze passés en France.

» Nous n'oublierons jamais, ajoute le *Figaro*, qu'il nous quitte dans l'apothéose de Cronstadt, de Peterhoff et de Saint-Pétersbourg.

» Le prince Ouroussoff, actuellement ministre de Russie en Belgique, arrivera le mois prochain à Paris. »

Un drame dans une prison

Chartres, 6 décembre. — Le nommé Aldinet, condamné à vingt ans de travaux forcés et qui n'avait pas encore été dirigé parce qu'il avait avoué, au dernier moment, un autre méfait, s'engageait une lutte avec son gardien. Quand celui-ci s'est présenté dans son cachot, il lui a porté plusieurs coups d'une barre de fer et a pris la fuite. Aux cris de blessé, d'autres gardiens accoururent, mais Aldinet leur échappa et c'est après une lutte désespérée qu'il a pu être ligotté par les soldats du poste. On l'a mis les fers et la camisole de force. Aldinet avait déjà tenté de s'évader.

Le tarif des douanes

Paris, 6 décembre. — MM. Siegfried, Lopez et Weilmuller ont déposé aujourd'hui sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à modifier le tarif général des douanes en ce qui concerne les fils de chanvre.

La session des conseils de révision

Paris, 6 décembre. — Après entendu entre le ministre de l'intérieur et le ministre de la guerre il a été décidé que cette année la session des conseils de révision serait ouverte le 21 février, c'est-à-dire un mois plus tôt pour terminer à la date indiquée le 10 juin. Pendant un mois de période électorale les séances seront suspendues.

La tempête en Algérie

Philippeville, 6 décembre. — Une grosse tempête sévit toujours sur les côtes de l'Algérie. Hier soir, à dix heures, le vapeur *Algérie* parti de Marseille vendredi pour Alger, est entré au port de Philippeville avec des avaries. Depuis deux jours des pluies diluviennes tombent sur la Tunisie, favorables à l'agriculture. Mais le vent souffle en tempête.

Le *Transatlantique* qui devait quitter Tunis hier, vers trois heures et demie, n'est parti qu'à neuf heures du soir.

L'explosion d'une poudrière à Tunis

Deux soldats tués

Tunis, 6 décembre. — Une poudrière située dans le Palais du Bardo a fait explosion aujourd'hui, tuant deux soldats beylicaux, et en blessant un troisième. On croit que d'autres victimes sont restées dans les décombres. La cause de ce désastre est encore inconnue.

Le traité de paix gréco-turc

Constantinople, 6 décembre. — Le conseil des ministres ayant lu et approuvé le traité de paix, il va le soumettre à la sanction impériale. L'échange des ratifications pourra avoir lieu dans une quinzaine de jours. Ont été signés aussi le protocole relatif à l'article 2, et les annexes. Les prisonniers de guerre seront échangés et les consuls hellènes rentreront en Turquie.

Le serment par télégraphe

Paris, 6 décembre. — On sait que M. Joseph Fabre, après la nomination de M. Millard comme Garde des Sceaux, lui avait écrit pour lui signaler la nécessité de faire prêter un serment nouveau et régulier au magistrat dont il avait parlé dans son interpellation.

M. Millard a répondu à M. Joseph Fabre pour lui dire que cette affaire allait être de sa part l'objet d'un examen attentif et qu'il ne manquerait pas de lui faire connaître la solution qu'elle pourra comporter.

Dévouement héroïque d'un médecin

Les Sables-d'Olonne, 6 décembre. — Le docteur Andreau ayant été appelé auprès d'un jeune enfant de trois ans atteint du croup, et ayant pu seulement tenté les injections de sérum et la trachéotomie, n'hésitant pas, en présence de la mort imminente de l'enfant et sans crainte d'une contagion mortelle, à aspirer lui-même, à l'aide d'un cathétériseur, les fausses membranes qui encombraient la gorge du pauvre petit.

L'enfant est aujourd'hui complètement hors de danger.

Un navire abandonné

Bordeaux, 6 décembre. — On télégraphie de La Rochelle que le gayère *Bonne-Joseph ne*, abandonné par son équipage, a été trouvé en mer par un bateau-pêcheur, qui essaiera de le ramener à la Rochelle ce soir.

Cette dépêche contredit les assertions du capitaine du *Bonne-Joseph ne*, qui a déclaré que son navire avait coulé peu d'instants après qu'il l'avait abandonné.

Démissions du ministère italien

Rome, 6 décembre. — Une note officieuse annonce que, à la suite du vote de vendredi à la Chambre sur le projet d'avancement dans l'armée, le ministère, en présence de la situation, a présenté ce matin sa démission au roi, qui s'est réservé de faire connaître sa décision.

La note ajoute que le roi chargera certainement M. di Rudinì de reconstituer le nouveau cabinet.

La Chambre s'ajournera aujourd'hui jusqu'à la fin de la crise. Le bruit court que les ministres des travaux publics, des finances et de la justice ne feront pas partie de la nouvelle combinaison.

La neige en Espagne

Bilbao, 6 décembre. — La neige est tombée en telle abondance que la marche des trains a été interrompue à Robla-Valmeseda.

Plusieurs trains sont en détresse; la neige arrive jusqu'aux vitres des wagons.

A Roblavalmaseda, un train est resté en détresse sur la voie. La neige arrivait à la hauteur des portières. Les voyageurs ont dû abandonner les wagons et faire la route à pied. Ils se sont distribué la correspondance qu'ils ont portée ici.

Un train de secours est parti de la station de Navas; mais il n'a pu arriver jusqu'au train en détresse, à cause de la neige qui couvrait la machine et arrêtait sa marche.

La pierre philosophale

Londres, 6 décembre. — Le *Daily Chronicle* annonce très sérieusement qu'un chimiste américain, M. Emmens, de New-York, a réussi à faire de l'argent en or.

D'avril à novembre dernier, il aurait fait dix-neuf lingots. Le singot est soumis à cinq manipulations chimiques ou mécaniques dont la première, la plus difficile, consiste, dit-on, dans le martellement du métal à une température assez basse pour que les coups ne produisent aucune chaleur. L'opération reviendrait à cinquante francs par once d'or produite et serait très fructueuse, la valeur de l'or pur étant estimée au double de cette somme.

Il n'y a plus qu'à s'assurer que M. Emmens n'est pas le produit de l'imagination de quelque journaliste américain.

TIRAGES FINANCIERS

Obligations de la ville de Paris 1886

Paris, 6 décembre. — Le numéro 651,562 gagne 100,000 francs.

Le numéro 556,256 gagne 50,000 fr.

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 100,000 fr.: 500.308 — 563,472 — 381,500 — 193,390.

Les quarante numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. : 61,615 — 516 — 660,056 — 13,730.

Les quarante numéros suivants gagnent chacun 1,000 francs : 121,015 — 691,979 — 486,868 — 561,488 — 526,458 549,308 — 511,788 — 567,299 — 667,145 — 673,694 — 687,016 — 486,446 — 439,260 — 54,645 — 527,031 — 400,582 — 225 082 — 251,640 — 328,505 — 217,078 — 3,600 396,534 — 30,336 — 668,171 — 623,767 — 229,688 — 662,725 — 11,038 — 201,631 — 135 964 377,312 — 194 688 — 143,220 — 171,308 — 47,886 — 621,372 — 497,607 — 179,141 — 95,026 — 232,703.

Crédit Foncier

Obligations communales 1880-1884

Le numéro 903,791 gagne 100,000 francs. Le numéro 968,694 gagne 250,000 francs. — Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs : 509,904 — 658,719 — 598,773 — 566 782 — 628,484 — 452,940. — Les quarante-cinq numéros gagnent chacun 1 000 francs : 367,366 — 783,987 296,940 — 894 243 453 543 451,408 — 275,528 — 513,242 — 216 490 — 880,058 — 419,129 — 679,060 — 355 190 — 240 351 — 290 158 — 513,067 — 119,967 — 478,596 — 224,092 — 158,531 — 218,179 — 270,365 — 125 628 — 302,283 — 630 389 — 125,357 — 633,469 — 555 204 — 231,715 — 549,660 — 329,994 — 12 701 — 535,384 — 636,959 — 797 090 — 590,047 — 220,566 — 516,671 — 150,689 — 566 250 — 784,285 — 256 127 — 746 769 — 928 553 — 869,494.

Obligations communales 1879

Le numéro 863 695 gagne 100,000 fr. — Le numéro 792,314 gagne 25,000 fr. — Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 fr. : 139,563 — 831,316 — 372,987 — 800,716 — 112 174 — 546 478 546,173.

Les quarante-cinq numéros qui suivent gagnent chacun 1 000 francs :

353 608 — 518,371 — 720 023 — 417 071 — 713,307 — 818,463 — 317 974 — 746,431 — 937,879 — 765,556 — 9,928 — 569,625 — 518,620 — 978,462 — 595,053 — 409 238 — 643 041 — 221,388 — 281,825 — 692,778 — 382,828 — 118 261 — 692 174 — 162,020 — 235 692 — 150 290 — 850 166 — 339,290 — 462 375 — 519 316 — 916 935 — 278 387 — 839,979 — 357 408 — 966,680 — 980,255 — 935 269 — 630 115 — 398,777 — 165 085 — 451,148 — 628,500 — 125 432 — 643,261 — 251,618

Obligations communales 1878

Le numéro 801,384 gagne 100 000 francs. — Le numéro 389,627 gagne 10 000 fr. Le numéro 366,326 gagne 5,000 fr. — Les 20 numéros qui suivent sont remboursés par 1 000 fr. : 523 456 — 976 304 — 491,319 — 251,034 — 640 565 — 81 087 — 774,073 — 469 722 — 252,793 — 692,067 — 243 536 — 468 837 — 397,394 — 347,902 — 382,763 — 506 621 — 616 089 — 96,629 — 459,190 — 475 571.

NOS PRIMES

Deux superbes primes sont offertes cette année aux lecteurs du *Journal de Roubaix*.

Par suite d'un arrangement avec les éditeurs, nous pouvons mettre en vente à des *conditions exceptionnelles* un magnifique ALBUM contenant **DEUX CENTS DESSINS DE MAITRES MODERNES.**

DESSINS !

Cette remarquable collection, d'une *valeur artistique hors ligne* et d'une variété infinie dans les sujets, convient aux *amateurs*, aux *étudiants*, en un mot, à toutes les personnes qui aiment l'art ou s'adonnent à l'étude du dessin.

Cet important ouvrage peut être mis entre toutes les mains.

Ce recueil est *unique*; les collectionneurs y trouveront **DEUX CENTS** dessins et croquis signés des maîtres les plus en vue.

Ces dessins pourront développer chez les **enfants** le sentiment artistique et les guider sûrement dans leurs premiers essais.

L'Album des Maîtres Modernes est appelé à un succès retentissant. Nos lecteurs, les premiers, auront la bonne fortune de pouvoir se *procurer* les **200 dessins**, *richement reliés sous un format commode*, pour le prix minime de **6 francs 50.**

MUSIQUE !

Aux musiciens, si nombreux parmi nos lecteurs, nous offrons en prime, un *Album Musical*, contenant **dix morceaux** des meilleurs compositeurs.

Tous les amateurs de bonne musique désireront posséder dans leur collection l'*Album du Paris-Piano*.

Notre belle prime est, dès maintenant, en vente au bureau du journal, 71, Grande-Rue, au prix de **1 franc 25.** 27899

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

SIÈGE : **CAFÉ PANDORE, rue Pauvrée, 28**

CONVOCATIONS :

Section Est. — BUREAUX DE LA RUE DU MOULIN. — Mardi 7 courant à 8 heures 1/2 du soir, estaminet Combien, au « Vieux Grenier », rue du Moulin, 133, réunion du quatrième groupe.

Sect. Ouest-Nord. — BUREAUX DE LA RUE TURGOT ET DE LA RUE MONTAGNE. — Mercredi 8 décembre, à 8 heures 1/2 du soir, au Club Fin de Siècle, rue de la Vigne, conférence par M. Chatelcuyn : « L'Union sociale et le Collectivisme ».

L'année 1897 s'en va

encore quelques semaines et elle aura vécu. C'est le moment de parler des obligations sociales, particulières à cette époque.

Bientôt chacun de nous, suivant la tradition, enverra à ses amis, à ses relations, le souvenir habituel : le petit carton blanc sera échangé.

IL EST TEMPS

DE PENSER AUX

Cartes de Visite

Il est temps de renouveler sa provision, de faire ses commandes.

Dans quelques jours l'encombrement sera tel qu'on pourra difficilement être servi.

PRESSONS-NOUS !

Comme les années précédentes, l'imprimerie du « **JOURNAL DE ROUBAIX** » livrera à des

CONDITIONS

EXTRAORDINAIRES

DE BON MARCHÉ

de superbes cartes en TYPOGRAPHIE et en LITHOGRAPHIE dans le plus court délai.

Ces cartes seront contenues dans de coquettes boîtes, avec ou sans enveloppes, au choix des clients.

Encore une fois,

PRESSONS-NOUS !

N'attendons pas au dernier moment pour commander nos

Cartes de Visite

A L'IMPRIMERIE DU

« JOURNAL DE ROUBAIX »

71, Grande-Rue, 71

VOIR LES PRIX AU TABLEAU

Les bureaux du « JOURNAL DE ROUBAIX » sont transférés Grande-Rue, 71.

Les commandes pour l'imprimerie doivent être également remises, Grande-Rue, 71.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'égout collecteur. — Dans quelques jours l'égout collecteur, commencé il y a une dizaine d'années environ, sera complètement achevé. Une équipe d'ouvriers termine en ce moment les travaux près du Pont du Sartel.

Le septième et dernier lot s'étend sur une longueur de 200 mètres.

Les dépenses de la maçonnerie et du terrassement sont importantes et s'élèvent pour cette partie seulement à 40,000 francs.

L'égoût à cet endroit est composé de deux immenses voutes, formant tube de 2 mètres 50 de largeur sur 1 mètre de hauteur.

C'est par cette énorme bouche que les eaux de Roubaix viendront se jeter dans l'Espierre.

Il n'y aura plus à craindre alors, assure-t-on, le retour des inondations qui, en maintes époques, ont désolé plusieurs quartiers de notre ville.

La messe de départ des pèlerins de Jérusalem a été célébrée lundi matin, à sept heures et demie, dans la chapelle des Carmélites. Une nombreuse assistance, composée de pèlerins anciens et nouveaux, auxquels s'étaient joints, leurs parents et amis, s'y était donné rendez-vous pour prier aux intentions des pieux voyageurs qui s'embarquent la semaine prochaine pour la Terre-Sainte.

Après la messe, tout le monde s'est réuni au parloir où M. l'abbé Meurisse, professeur au collège, ancien pèlerin de Jérusalem, a exhorté les filles à ne pas perdre de vue le but du pèlerinage. Puis M. l'abbé Giraud a recueilli toutes les intentions qu'il tra déposer, le jour de Noël, sur la crèche de Bethléem.

Une cérémonie à la Maison des Œuvres. — Lundi soir, une nombreuse assistance s'était rendue à la Maison des Œuvres, 84, Grande-Rue, pour assister à la cérémonie de la bénédiction de la bannière de la Jeunesse Séraphique, par Mgr Potron, évêque de Jericho.

Celui-ci, entouré des membres de la *Fraternité*, avait pris place sur l'estrade au fond de la salle brillamment décorée.

Au début de la séance, le R. P. Pascal, de l'ordre des Franciscains, a présenté Mgr Potron à l'assemblée, puis a proposé un vivat en l'honneur du Souverain Pontife. Mgr Potron, vénérable vieillard à longue barbe blanche, s'est levé très ému et a remercié le P. Pascal de ses mots de bienvenue qu'il venait de lui adresser. Il a félicité M. Beuscart de la distinction qu'il avait obtenue du Pape Léon XIII et a encouragé les membres du Tiers-Ordre de St-François à persévérer dans leur soumission à l'Eglise et au Pape.

A la suite de ces paroles très applaudies, un chaleureux vivat est chanté en l'honneur de l'évêque.

Pendant la séance, plusieurs jeunes gens et des membres de la *Fraternité* ont fait entendre des chants et des cantiques de circonstance.

A l'issue de la cérémonie, vers neuf heures et demie, Mgr Potron a bénit l'assistance.

La fête de l'Immaculée Conception à la chapelle des Carmélites. — La fête de l'Immaculée Conception aura lieu dans la chapelle des Carmélites, le mercredi 8 décembre.

La première messe sera célébrée à six heures. A huit heures, messe solennelle. Le soir à cinq heures, salut solennel et sermon.

Le Saint Sacrement sera exposé toute la journée.

Une conférence organisée par l'Union Sociale et Patriotique. — Mercredi prochain, 8 décembre, aura lieu, à huit heures et demie précises, au club Fin-de-Siècle, rue de la Vigne, une conférence organisée par le comité de l'*Union Sociale et Patriotique*. M. Chatelyn traitera le sujet suivant : « l'Union sociale et le Collectivisme ».

Cours publics donnés à Roubaix par les Facultés catholiques. — M. l'abbé Looten, dont les conférences sur la littérature contemporaine ont été si goûtées, donnera mardi soir 7 décembre, à huit heures un quart, 84, Grande-Rue, une troisième conférence qui aura pour sujet : *Symbolistes et décadents, leur art pratique et leur avenir.*

Une conférence de M. Sébastien Faure. — Lundi soir a eu lieu dans la salle Dominique, une conférence de M. Sébastien Faure annoncée à grands frais de réclame : immenses affiches apposées sur nos murs, distribution de prospectus, etc.

Des cartes d'entrée étaient mises à la disposition du public aux prix de trente et cinquante centimes. Le produit de ces entrées doit, nous disent les prospectus et les affiches, être affecté à la création d'une école libertaire.

La conférence annoncée pour huit heures et demie n'a commencé qu'à neuf heures moins cinq. En attendant l'ouverture, des vendeurs de la *Calotte* et de la *Cravache* s'évertuent, à grands cris, dans la rue et dans la salle, à trouver acheteurs.

Le conférencier paraît enfin à la tribune; environ trois cents auditeurs sont présents parmi lesquels quelques femmes dont une porte dans les bras un tout jeune enfant qui manifeste des signes d'impatience pendant la longue exposition des théories de M. Sébastien Faure.

Pour éviter, dit le conférencier, des tracasseries administratives aux camarades qui ont organisé la réunion, la formalité de la constitution d'un bureau est remplie par la désignation d'un président et de deux assesseurs, MM. Louis Maret, Charles Sourmail et Pierre Dégrève.

M. Sébastien Faure a abordé alors son sujet qu'il a développé longuement pendant deux heures au moyen de considérations philosophiques dont son auditoire n'a certainement pas saisi la portée. Les sophismes qu'il a essayé de dégager d'une argumentation dont on peut victorieusement tirer des conclusions en complète opposition avec les siennes, tendaient à établir que l'organisation de la société telle qu'elle a existé de tout temps et qu'elle existe encore actuellement est le seul obstacle au bonheur parfait de l'humanité, que cette organisation doit être renversée et que, sur ses ruines, il faut établir la société idéale qu'il préconise et dans laquelle, d'après lui, les hommes jouiraient d'un bonheur sans mélange, d'aucune souffrance physique, ni d'aucune douleur morale.

Cette longue séance n'a pris fin qu'à onze heures.

Un avis militaire. — Les réservistes de la classe de 1883 sont invités à se présenter à la gendarmerie de Roubaix, rue des Arts, 132, munis de leur livret militaire.

Un accident mortel. — Lundi matin, un ouvrier plafonneur, travaillant pour le compte de M. Chatelyn, entrepreneur, rue Newcomen, était monté sur un échafaudage d'une hauteur de plusieurs mètres dans l'établissement de M. Glorieux, rue de la Marlotterie. Par suite d'un faux mouvement, l'échafaudage vascilla et le malheureux ouvrier tomba la tête en avant sur le sol. Il fut relevé, ne donnant plus signe de vie, par ses camarades de travail.

M. le docteur Dupont, mandé en toute hâte, constatant que la chute avait provoqué une commotion cérébrale, jugea l'état du blessé très grave. Il le fit transporter d'urgence à l'Hôtel-Dieu. Malgré les soins les plus empressés, la victime, Hubert Vasse, âgé de 47 ans, demeurant rue Solferino, rue Vanrevelde, rendit le dernier soupir dans l'après-midi, vers deux heures et demie.

Une arrestation pour coups et blessures. — Dans la nuit de dimanche à lundi vers une heure du matin, un tisserand, Lévin Leclercq, âgé de vingt-cinq ans, demeurant rue du Tilleul, cour Dante, a été attaqué au *moment où il se disposait à rentrer chez lui par un de* ses voisins Emile, Massart, journalier, âgé de vingt-quatre ans.

Lévin Leclercq s'est rendu au poste de police de la place Sainte-Elisabeth, la figure couverte de sang. M. le docteur Dubar en pansant le blessé, a constaté qu'il portait une plaie au-dessus de l'arcade sourcilière droite et une autre à la figure. L'agresseur, recherché par la police, fut arrêté lundi matin vers cinq heures.

Est-ce un vol ? — Des ouvriers en longeant le vieux canal, lundi matin, ont trouvé sur la berge des vêtements d'homme, de femme et d'enfant qu'ils se sont empressés de déposer au *commissariat de police*.

Un déserteur qui se constitue prisonnier. — Dimanche soir, vers neuf heures, un jeune homme se présentait au poste central de police et déclarait au sous-brigadier Decorscrie se nommer Louis Vandekerchove, rattachiste, âgé de vingt-six ans, sans domicile fixe, et avoir déserté son régiment, le 156e d'infanterie, en garnison à Toul, depuis le 21 novembre 1895. Il ajouta en outre qu'il revenait de Belgique où il avait purgé une peine dans un dépôt de mendicité. Inutile de dire que Vandekerchove fut maintenu et remis entre les mains de la gendarmerie.

L'arrestation d'un expulsé — Le brigadier de police Calonne a procédé, lundi matin, vers onze heures et demie, rue de Lannoy, à l'arrestation de Léonard Van Pantegheem, âgé de 25 ans, journalier sans domicile fixe. Cet individu, qui est incriminé d'infraction à un arrêté d'expulsion, a été écroué au dépôt de police de la place Ste-Elisabeth.

Menus faits. — Le sous-brigadier de police Calonne, de service dimanche soir vers neuf heures dans le quartier Saint-Joseph, fut informé qu'un homme pris de boisson circulait rue de Flandre ayant un couteau à la main et menaçant les passants. Cet individu fut arrêté et emmené au dépôt où il déclara se nommer Alfred Vandevelde, maçon, âgé de 27 ans, demeurant rue de Flandre.

Croix. — *Un procès-verbal pour tapage nocturne.* — M. Sagnin, commissaire de police, a verbalisé contre deux jeunes gens, Léon et Marceau Demarchelier, qui ont mené grand tapage dimanche soir, dans un estaminet du boulevard de la Chapelle.

— *Le résultat d'une adjudication.* — L'adjudication pour les travaux à effectuer rue Chèvreul, a eu lieu hier à la mairie. M. Jules Despinoque, de Roubaix, a été déclaré adjudicataire, moyennant un rabais de 6 0/0.

Wasquehal. — *Une lamentable affaire.* — Un nommé Pierre Vandysladt, âgé de 64 ans, ouvrier de fabrique, a été mis en état d'arrestation, lundi, sous l'inculpation de faits odieux.

Après enquête, la gendarmerie a conduit l'inculpé à la prison de Roubaix en attendant son transfert à Lille, à la disposition du Parquet.

Les habitants du Bourg, où a eu lieu cette triste affaire, sont indignés.

Hem. — *Une réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal s'est réuni lundi soir, à la mairie, sous la présidence de M. Leclercq-Tafin, maire.

La séance est ouverte à six heures un quart.

Sont présents : MM. Droulez et Pollet, adjoints; Masquelier, Joveneaux, Lienard, Teneul, Ponchain, Desbonnets, Jonville, L. Dufermont, Delcroix, Lallard, J. Dufermont, Dereux, Multon.

Absents: MM. Loridan, Lelong, Bayard, Gabert.

M. Monin, secrétaire de Mairie, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté sans observation.

L'ACHAT D'UNE POMPE A INCENDIE. — M. le Maire expose que devant la fréquence des incendies qui semblent devoir recommencer dans la commune, il est urgent de faire l'achat d'une pompe à incendie pour remplacer celle qui est devenue inutilisable par suite de vétusté, il convient au conseil les offres de plusieurs constructeurs.

Il est décidé que l'on s'adressera pour cet achat à M. Depoisse, de Lille, qui fournirait une pompe aspirante et foulante pour le prix net de onze cents francs.

M. le Maire demandera d'urgence à la préfecture l'autorisation d'acheter cette nouvelle pompe, et de vendre l'ancienne. *Pour liquider cette acquisition, on prélèvera le produit de la* vente des arbres faite cette année sur le territoire de Forest, soit 540 francs, plus les vingt-cinq annuités dues par la ville de Lannoy en vertu d'une décision du Conseil municipal en date du 17 octobre 1871, décision ratifiée par acte notarié de Me Valenducq, notaire à Lannoy, du 10 février 1873.

D'après cet acte, la ville de Lannoy s'engage à payer annuellement une rente de 5 francs à Hem, et se charge de l'entretien du chemin en question.

M. le Maire donne lecture de cette délibération et de l'acte notarié. Le total des annuités équivaut à 145 francs.

Pour achever le paiement de la pompe à incendie, la commune d'Hem votera un crédit de 800 francs. M. le Maire ajoute que pour éviter tout ennui, on pourrait demander au percepteur de porter annuellement au crédit de la commune d'Hem cette rente de 5 francs, et la même somme comme débit à la ville de Lannoy. Ces diverses propositions sont adoptées à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES. — Le Conseil décide d'augmenter de cinquante francs l'allocation annuelle accordée pour l'entretien du cimetière.

Sur la proposition de M. le Maire, on décide qu'à la session de février, on décernera à M. Alfred Lereux, ancien matelot de 1870, la décoration honorifique dont il vient d'être l'objet.

La séance est levée à sept heures.

SIROP PECTORAL DELABAERE

Prenez le sirop pectoral **Delabaere**. Il guérit rapidement **rhumes, catarrhes, bronchite, grippe, influenza**, etc., et il est employé très efficacement contre les **accès d'asthme.** — Le flacon : 1 fr. 50, pharmacie Delabaere, rue d'Inkermann, 51, Didry, rue Notre-Dame, 32. 25239-43704

ŒUFS FRAIS, 13, Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'ORDRE

depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT inséré au *Journal de Roubaix* (Grande-Édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, et à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 27620

A propos de la conférence collectiviste de samedi. — L'*Egalité* qualifie de fantaisiste notre compte-rendu de la réunion collectiviste de samedi.

Nous pourrions retourner facilement l'